



**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**

Luxembourg, le 31 mai 2018

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 81 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une **question urgente** à Monsieur le Ministre de l'Economie et à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes concernant la mise en place annoncée par le président américain de barrières commerciales à l'importation sur le marché de la sidérurgie au 1<sup>er</sup> juin 2018.

Comme vient de le rappeler paperjam.lu, l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium en provenance d'Europe pourrait se faire dès ce jeudi. Les entreprises luxembourgeoises et européennes qui exportent des produits de la sidérurgie vers le marché américain se verront donc imposer des taxes de 25% sur l'acier et 10% sur l'aluminium.

Alors que la Commission européenne a refusé de négocier sous la contrainte et que le gouvernement a souligné soutenir la Commission européenne dans sa démarche, j'aimerais poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

- Messieurs les Ministres peuvent-ils nous fournir leur appréciation de la riposte commerciale de l'Union européenne face à l'unilatéralisme américain ? Peut-elle être qualifiée de proportionnelle par rapport à l'impact des barrières commerciales sur l'industrie européenne ou reste-t-elle en-deçà des mesures annoncées côté américain ?

- Quelles autres mesures pourraient être envisagées pour contrer l'initiative américaine ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Laurent Mosar  
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff  
Service des séances plénières et  
secrétariat général  
Tél : 466.966.223  
Fax : 466.966.210  
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
Luxembourg

Luxembourg, le 31 mai 2018

Objet : Question parlementaire n° 3844 du 31.05.2018 de Monsieur le Député Laurent Mosar -  
Mise en place annoncée par le président américain de barrières commerciales à  
l'importation sur le marché de la sidérurgie au 1er juin 2018

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Selon les dispositions de l'article 81 de notre règlement, l'urgence n'a pas été reconnue, de sorte que ladite question est à considérer comme question écrite, conformément aux dispositions de l'article 79.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés